

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

# JOURNAL D'HYGIENE POPULAIRE

ORGANE OFFICIEL DE LA SOCIÉTÉ D'HYGIÈNE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.

VOL. IV

MONTRÉAL, SEPTEMBRE, 1887

NO. 5.

## SOMMAIRE.

*Travaux Originaux* :—Bulletin mensuel.—Assainissement de Montréal.—*Reproductions* :—L'acte de fabrique de l'Etat de New York.—Exposition d'Hygiène de l'Enfance.—Conférence sur les vers intestinaux.—M. Joseph Korsi.—L'Absinthe.

## Travaux Originaux.

### BULLETIN MENSUEL

L'exposition d'Hygiène de l'Enfance, ouverte à Paris le 23 juin dernier, s'est terminée le 31 juillet au milieu d'une nombreuse assistance par la distribution des récompenses aux exposants.

M. Chassaing, président du Comité de l'Exposition, a pris la parole et exprima la satisfaction de voir le succès scientifique couronné les efforts des organisateurs. "En somme, dit-il, l'Exposition d'Hygiène de l'Enfance a du moins ouverte une voie que nombre d'entre nous sont décidés à suivre. La Société d'Hygiène de l'Enfance est désormais fondée, et les exposants du Pavillon de la ville de Paris ont montré un empressement du meilleur augure à en faire dès maintenant partie; ils ont prouvé ainsi qu'ils entendaient bien rester les auxiliaires intelligents de cette oeuvre si éminemment philanthropique."

Après M. Chassaing, notre distingué Collègue M. le Dr. Félix Brémont, commissaire général de cette Exposition, s'exprima en ces termes :

MESDAMES, MESSIEURS,

Nous allons procéder à la distribution des récompenses. Avant d'en lire la liste, je vous demande la permission de vous dire quelques mots de la méthode qui a présidé à la désignation des lauréats.

Si nous n'avions eu à considérer que le concours matériel apporté à notre oeuvre, dont les résultats financiers sont qualifiés de déplorables par notre caissier, nous aurions récompensé tous les exposants sans exception, parce que tous ont été plus ou moins nos auxiliaires. Nous aurions agi ainsi, si nous avions été des commerçants, faisant passer avant tout les intérêts de la caisse. Mais le commerce n'est pas notre fait; nous avons un but plus élevé. Nous laissons au deuxième plan les questions de "doit et avoir", nous ne perdons pas de vue notre programme : "vulgariser les connaissances relatives à l'hygiène de l'enfance."

Nous avons un déficit, nous le comblons; mais, tributaires de la caisse, nous restons indépendants devant la science, qui ne transige jamais avec le devoir.

Ce que nous allons vous donner, messieurs les lauréats, ce n'est qu'un morceau de parchemin, mais c'est une Charte de noblesse scientifique, qu'on ne confondra pas avec les diplômes complaisants prodigués par certaines sociétés d'admiration mutuelle. La récompense accordée au mérite est une dette, nous la payons; la récompense sans mérite est une aumône, nous ne faisons pas à nos exposants l'injure de les traiter en mendiants.

On nous dira—on nous l'a déjà dit, et écrit—vous êtes trop avares de titres qui ne vous coûtent rien. Ainsi, vous ne jugez dignes que du bronze ou de l'argent des exposants qui avaient eu de l'or à d'autres

expositions. Notre jury accepte ce reproche et il répond par ma voix : le prix de nos récompenses résulte précisément de notre parcimonie. Les titres que nous discernons ont une valeur technique sociale, c'est pour cela qu'ils ne sont pas la portée de toutes les industries. Ces industries étrangères à l'hygiène, fussent-elles de celles qui honorent le plus le travail national. Aussi, dirions-nous volontiers que si notre Jury a péché dans ses distributions, c'est plutôt par excès que par défaut.

La Société d'Hygiène de l'Enfance vient de naître, elle veut grandir fière et considérée parmi les sociétés scientifiques, elle entend être respectée et c'est pour cela qu'elle se respecte elle-même.

Cela ne veut pas dire que les organisateurs de cette exposition prétendent avoir été infaillibles. Au contraire. Comme il y a, dans tous les débuts, des inexpériences inévitables, notre Société naissante a commis quelques erreurs de détail, elle a laissé se produire quelques irrégularités de forme dont elle fait publiquement son *mea culpa*. L'avenir prouvera que ces bévues de la première heure ne se reproduiront plus. Eclairés par l'expérience de la veille, nous ferons mieux le lendemain ; il n'y a qu'une chose qui restera immuable, c'est notre dévouement absolu aux intérêts sacrés de l'enfance.

\* \*

Le journal d'Hygiène Populaire avait répondu à l'appel. Son unique désir était plutôt d'écouter, de s'instruire à la source même de la science. Il ne faut pas l'oublier, le Paris de la France s'honore avec un légitime orgueil de toujours marcher à l'avant-garde de tout progrès scientifique. Mais voilà que le 31 juillet était destiné à marquer un des plus heureux jours de notre mission en hygiène.

“ UN DIPLOME DE MÉDAILLE D'OR A ÉTÉ DÉCERNÉ AU DR. DESROCHES POUR SON JOURNAL D'HYGIÈNE POPULAIRE.”

Par le même courrier, le Dr Desroches reçoit sa nomination officielle de

Membre Correspondant de la Société d'Hygiène de l'Enfance.

Nous n'avons qu'une prétention, en acceptant ces honneurs insignes qui nous arrivent de la France, notre ancienne Mère Patrie, celle d'apporter à notre journal le plus de prestige possible pour mieux assurer son succès.

Depuis quatre ans nous travaillons à hygiéniser le peuple canadien français. Heureux si notre œuvre a pu exciter la sympathie de ceux qui nous servent d'interprètes fidèles dans notre modeste et laborieuse tâche de vulgarisation de la science sanitaire.

En cette heureuse occasion nous faisons les vœux les plus ardents pour le succès de la Société d'Hygiène de l'Enfance qui est fondée pour l'étude et la vulgarisation de toutes les connaissances relatives au bien-être moral et matériel des enfants, au moyen de publications populaires, de conférences familiales, d'institutions diverses utiles à l'enfance.

Messieurs les Membres du Comité d'Organisation de l'Exposition, messieurs les Membres de la Société d'Hygiène de l'Enfance voudrons bien agréer nos meilleurs sentiments de gratitude pour les hautes considérations dont nous avons été l'objet de leur part.

\* \*

La Commission Provinciale d'Hygiène est enfin éclosée après une longue incubation. Cette nouvelle soulage considérablement ceux qui s'intéressent à la cause sanitaire de la Province. Voici les noms des membres de cette Commission : M. le Dr. E. P. Lachapelle président ; MM. les Drs. Lemieux, Rinfret de Québec ; M. le Dr McDouald, l'ex-échevin Gray, J. O. Dupuis de Montréal, et le Dr. Garneau de Ste. Anne de la Pérade. M. le Dr E. Peltier de Québec a été nommé Secrétaire.

MM. les membres de la Commission voudront bien se rappeler qu'il n'y a qu'un journal d'Hygiène dans la Province de Québec, et c'est le Journal d'Hygiène Populaire. Cette publication n'est pas étrangère à la cause sanitaire au Canada, et nous espérons cette fois qu'elle servira d'organe officiel à notre Commission Provinciale d'Hygiène. Ce sera toujours avec plaisir que nous ouvrirons les colonnes de notre journal aux affaires courantes de cette Commission.

Ne perdons pas de vue que l'Hygiène n'a pas de parti et de patrie, que sa sphère d'action est vaste, qu'elle s'occupe des intérêts du genre humain, sans distinction de races, de parti, de religion, que tous les gouvernements doivent être jaloux de seconder les efforts de ceux qui cherchent de l'implanter dans toutes les couches sociales, et d'assurer sa vulgarisation dans notre jeune pays.

Ainsi donc, pour conserver à cette science sa liberté d'action et d'indépendance, il faut respecter son autonomie propre, "autonomie qui plane au dessus de la politique, parce qu'elle est aussi bien l'apanage des Sociétés théocratiques, des Sociétés monarchiques et des Sociétés démocratiques !"

\* \* \*

Du 26 de ce mois au 1er octobre se tiendra à Vienne un congrès international d'hygiène. Les gouvernements de tous les pays, les administrations provinciales, les municipalités, etc., etc., sont invités à prêter leur concours à ce Congrès, et de s'y faire représenter par des délégués. Toutes les personnes que les questions d'Hygiène intéressent, peuvent se faire inscrire comme membres.

Notre journal, qui ne recule devant

aucun sacrifice pour marcher avec le progrès scientifique, aura son délégué dans la personne de notre excellent ami et Collègue, M. A. Hamon de Paris.

Ainsi, nos lecteurs auront l'immense avantage de bénéficier des lumières sanitaires qui recèlent toujours de ces réunions de savants.

\* \* \*

Il nous fait plaisir d'apprendre que l'hygiène entre dans le programme d'enseignement au Collège Joliette et au Collège de Varennes. C'est qu'on comprend que la santé est la fortune des peuples comme des individus ; c'est qu'on comprend que la science de l'hygiène, qui nous apprend à bien vivre, doit briller d'un vif éclat sur toutes les autres sciences ; c'est qu'on comprend enfin que l'hygiène, qui est sœur de la morale, doit servir de guide, d'interprète à l'homme durant son existence mortelle.

Nous engageons donc toutes les autres maisons d'éducation à suivre cette voie de progrès et de civilisation.

Pour démontrer davantage l'importance de l'hygiène dans l'éducation nous commencerons, en novembre prochain, la publication, dans ce journal, d'un petit traité d'Hygiène dédié à nos maisons d'éducation de la Province de Québec.

Ce journal, qui a été le premier pionnier de l'hygiène dans cette province, veut poursuivre noblement sa mission.

Puisse notre voix être entendue et surtout accueillie par notre jeunesse, l'avenir du pays.

DR. J. I. DESROCHES.

## ASSAINISSEMENT DE MONTRÉAL.

Dans ces temps où les questions d'hygiène s'agitent de tous côtés, Montréal présente un grand intérêt d'actualité par rapport à son assainissement.

Comme le lecteur connaît déjà tous les éléments de cette question, je me contenterai d'indiquer, à grands traits, les desiderata de la situation actuelle.

Pour qu'un système d'égouts soit acceptable il doit remplir trois conditions sans lesquelles il constitue un danger pour la santé publique :

1o Elimination instantanée des matières fécales ;

2o Evacuation rapide des eaux pluviales, ménagères et industrielles ;

3o Dessèchement et drainage du sol.

Ces conditions étant posées, il est facile de reconnaître la défectuosité de notre réseau d'égouts. Pour cela il suffit d'apprendre que, dans certaines rues, les égouts sont en bois ; qu'il existe nombre de rues ou de parties de rues où il n'y en a pas du tout ; que la plupart des égouts, qui sont en pierre, en brique ou en grès, sont en flagrant délit avec l'hygiène parce qu'ils n'ont pas les conditions voulues.

M. l'inspecteur de la Cité de Montréal n'avait donc pas raison de dire ce que nous lisons dans le " Rapport de 1885 à la page 19 :

" Je suis convaincu que la Canalisation de notre ville peut favorablement être comparée à celle de la plupart des villes du Continent."

C'est certainement un avancé fortuit.

Serait-il vrai, par rapport à la plupart de ces villes, que ça ne ferait pas encore honneur à Montréal.

Je ne veux pas faire de polémique, mais seulement constater des faits.

Nous lisons un peu plus loin dans le même Rapport :

"Le plus grand nombre des plaintes faites contre l'état de la Canalisation de cette ville s'appliquent aux conduites particulières que le Département n'avait pas le droit de surveiller avant 1878 et dont il ne contrôle encore que très imparfaitement l'établissement."

Cette note n'apprend rien de nouveau au lecteur, car, à Montréal, on semble se complaire à faire de l'hygiène répressive plutôt que de l'hygiène préventive. On laisse construire, mais, aussitôt qu'il y a atteinte à la santé publique, l'autorité parle, agit. Et il est certain que des milliers de logements sont rendus insalubres par la mauvaise installation des appareils sanitaires, par le voisinage des fosses fixes, par la défectuosité dans le mode de construction.

Un Bureau de santé, qui compte avec un chimiste, un ingénieur et un architecte sous l'inspiration du médecin hygiéniste, pallie et prévient ce mauvais état de chose.

\* \* \*

Les égouts doivent être ventilés. Durant les chaleurs d'été la ventilation s'effectue surtout par ces bouches que nous voyons aux coins des rues, près de nos habitations. Aussi les égouts doivent ils être lavés fréquemment.

A Montréal, la condition mauvaise des égouts étant démontrée, il résulte la nécessité de lancer, plusieurs fois par semaine pendant l'été, des quantités d'eau suffisantes pour tout emporter et tout assainir. C'est un moyen efficace, d'une pratique facile pour notre ville si richement pourvue d'eau.

L'hiver, quand une épaisse couche de neige blanchit notre sol, la ventilation se fait par les tuyaux de chutes de nos de

meures. Ici encore l'absolue nécessité d'une bonne installation du branchement dans l'égout, de siphons hydrauliques tant à chacun des orifices d'évacuations (sièges, évier, etc.) qu'à l'arrivée du branchement dans l'égout, de chasses d'eau abondantes et du prolongement du tuyau de chute au dessus du toit. Les tuyaux d'eau des toits peuvent aussi aboutir aux conduites des maisons, contribuant ainsi à la ventilation des égouts.

L'argument est très sérieux, car les hygiénistes modernes attribuent un rôle important à l'origine fécale de la fièvre typhoïde. Dans toutes les villes où depuis dix ans l'on a conduit les matières à l'égout, on trouve une mortalité décroissante, inférieure de moitié à celle des villes qui ne l'ont pas encore fait. D'où l'obligation d'abolir les fosses fixes et de bien s'assurer que tout passe par l'égout. A Montréal donc l'obligation d'améliorer son système d'égouts.

\* \* \*

Je me permettrai ici une digression en faveur du pauvre. L'autorité municipale commet une abomination en privant d'eau la pauvre famille qui ne peut pas satisfaire le paiement de la taxe. Vous privez ces malheureux d'une boisson alimentaire. Vous êtes la cause de la malpropreté au logis. Vous ouvrez la porte aux facteurs des maladies contagieuses en ne permettant plus les chasses d'eau si nécessaires à l'assainissement de l'égout particulier.

Grâce, s'il vous plaît, pour les malheureux.

\* \* \*

Quelque soit le côté par lequel on aborde l'étude de l'enlèvement et du transport des immondices et ordures ménagères, on est frappé à la fois de la gra-

tivité et de la multiplicité du problème qu'elle soulève, ainsi que de la puissance des moyens qu'il faut mettre en action pour atteindre le but qu'on vise.

Il est incontestable que ces immondices et ces ordures ménagères contribuent puissamment à la viciation de l'air des villes et surtout des quartiers ouvriers.

Aussi l'utilité d'un récipient métallique déposé dans un endroit aéré de la maison ou encore mieux de la cour. Aussi l'obligation de nettoyer et d'assainir souvent ce récipient.

Comme la réalité en hygiène est loin de Montréal ! Est-il possible de voir des transports plus mal installés, plus sordidement malpropres que les voitures de vidanges, que les voitures chargées d'enlever les débris, les résidus ménagers, que ces tombereaux dans lesquels circulent les boues, les immondices des rues. Ces voitures ne sont pas convenables et ne sont jamais nettoyées.

L'enlèvement des boues des bouches d'égouts devraient se faire dans des tombereaux parfaitement étanches et tenus en état de propreté.

Le remisage de tous ces voitures doit être loin des habitations. Le costume de ces hommes qui font ces sales besognes, devraient être désinfectés tous les soirs.

Il est donc urgent que des mesures soient prises pour faire cesser un état de choses devenu absolument inacceptable même pour les moins délicats.

\* \* \*

Les causes d'insalubrité du sol sont nombreuses. De là l'obligation de surveiller les remaniements du sol, d'assainir les endroits soupçonnés infectés, soit par un égout en bois, par les résidus d'une fabrique, par d'anciens cimetières, etc.

\* \* \*

L'hygiène municipale doit aussi s'occuper des établissements industriels au point de vue de leur nocuité. Cette prévoyance est d'autant plus légitime que l'industrie moderne se dirige surtout vers la production d'objets nouveaux et économiques, négligeant, la plupart du temps, les influences nuisibles sur les ouvriers ou sur le voisinage. Ainsi la nécessité pour Montréal de connaître le nombre de ses établissements industriels, de les classer au point de vue de leur nocuité.

Nous avons dans notre ville un grand nombre d'industries qui exercent une influence fâcheuse sur la santé de la population. La sollicitude de l'autorité embrasse toutes les classes de la Société, et il est juste que les intérêts sanitaires de la population ne soient pas plus perdus de vue que ceux des manufacturiers. Si chacun est libre d'exploiter son industrie, d'un autre côté, l'autorité ne peut tolérer que, pour l'avantage d'un particulier, tout un quartier respire un air infecte, ou qu'un individu éprouve des dommages dans sa propriété.

Voilà une question qui ne doit pas être vue avec indifférence. C'est une tâche immense qui requiert la participation du médecin hygiéniste, du chimiste, de l'ingénieur, de l'architecte.

Outre que la ville veut être protéger dans sa santé, l'ouvrier veut lui aussi accomplir son travail dans les conditions les moins inoffensives possibles et par conséquent plus en rapport avec sa dignité d'homme.

DR J. I. DESROCHES.

(A continuer.)

## REPRODUCTION.

### L'ACTE DES FABRIQUES DE L'ETAT DE NEW-YORK.

On lit dans *La Presse*.

L'acte des fabriques de l'Etat de New-York est mis en force ; le député spécial du comté de New-York, M. George McKay, a été installé au commencement du mois de juillet. Le nouveau député habite New-York depuis trente-cinq ans ; c'est un des membres les plus influents des unions de métier. Il a été, pendant deux ans, 1881 et 1882, président de l'union Typographique No.6 ; secrétaire de la même union en 1883-1884 ; secrétaire-correspondant et financier de l'Union centrale du Travail, et plusieurs fois délégué à l'Assemblée des Travailleurs de l'Etat. Les ouvriers sont convaincus qu'il veillera à ce que l'acte en vertu duquel il a été nommé soit mis en force.

Les principales clauses de cet acte des fabriques sont :

Aucune personne au dessous de 18 ans, et aucune femme au-dessous de 21 ans, ne devra travailler plus de 60 heures par semaine, dans une fabrique quelconque.

Aucune fabrique ne pourra employer un enfant âgé de moins de treize ans.

Dans tout établissement employant des enfants, on devra porter sur un registre le nom, lieu de naissance, de résidence, et l'âge de toute personne employée et âgée de moins de seize ans.

Les parents ou gardiens des enfants devront déclarer leur âge, sous affidavit, et cette affidavit ainsi que le registre dont il vient d'être parlé, devront être montrés aux officiers et inspecteurs sur leur demande.

Dans toute fabrique employant des femmes au-dessous de vingt-et-un ans et

des enfants et jeunes gens âgés de treize à dix-huit ans, on devra afficher dans chaque atelier, et dans un endroit visible, le nombre des heures de travail exigées chaque jour de la semaine. Dans les chambres de travail des enfants on devra également afficher une liste des noms et de l'âge des enfants employés.

Toute violation d'un article de la loi entraîne une pénalité de \$50 à \$100, ou à défaut de paiement, un emprisonnement de 30 à 90 jours. La poursuite est faite sur la demande des inspecteurs par l'avocat du district.

L'acte exige que tout élévateur, ou puits soit clos ; que les escaliers soient pourvus de rampes et leurs marches garnis de caoutchouc. Les portes doivent s'ouvrir en dehors, et doivent être construites sur un certain modèle. Le débrayage des machines doit se faire automatiquement et toutes les pièces des machines, poulies, etc., doivent être couvertes

Aucune femme âgée de moins de vingt et un ans, et aucun homme âgé de moins de dix-huit ans, ne doivent être employés au nettoyage d'une machine en motion.

Des privés et des salles de toilette séparés de ceux des hommes doivent être établis pour les femmes, et ces chambres doivent être propres et bien ventilées.

Le temps du diner doit être d'au moins 45 minutes ; l'inspecteur, dans des cas spéciaux, peut néanmoins autoriser la réduction du temps consacré au repas.

Copie de l'acte doit être affichée dans toutes les fabriques et magasins de l'Etat.

Cet acte s'applique à tout établissement employant cinq personnes ou plus.

EXPOSITION D'HYGIENE DE L'ENFANCE AU PAVILLON DE LA VILLE DE PARIS.  
[CHAMPS-ELISEES.]

UNE VISITE A L'EXPOSITION. (1)

Nous avons déjà, dans les colonnes de ce journal, raconté à nos lecteurs la séance d'inauguration de l'Exposition, et relaté l'intéressante et instructive conférence de notre ami le Dr. Brémont. Nous voulons donner aux lecteurs du *Petit Médecin*, le compte rendu exact et détaillé de tout ce qui est dans le Pavillon de la Ville de Paris. Pour que le but essentiellement philanthropique, poursuivi avec tant de persévérance par les organisateurs, soit atteint, il faut que le plus grand nombre de personnes possible voie cette Exposition, ou tout au moins sache ce qu'elle contient.

Les Parisiens peuvent venir et viennent en effet la visiter, mais nos abonnés de province ne peuvent venir ; aussi, c'est surtout pour eux que nous faisons ces comptes rendus de l'Exposition.

La *Ville de Paris*, dont le Conseil municipal a si gracieusement concédé le Pavillon des Champs-Élysées, a tenu à prendre part à cette œuvre si digne d'intérêt. Elle a envoyé toute une collection de bancs et de tables pour les écoles. On voit là depuis le petit banc pour les jeunes enfants des asiles jusqu'aux tabourets plus perfectionnés, à l'usage des jeunes gens qui étudient le dessin d'après la bosse.

Des tableaux portant les échantillons des principales matières usuelles et servant aux leçons de choses complètent la si intéressante Exposition de la Ville de Paris.

Le *Musée Pédagogique* a, lui aussi, voulu participer à l'*Exposition de l'Hygiène de l'Enfance*. La collection de bancs et de tables scolaires qu'il nous montre a une réelle valeur, tant au point de vue hygiénique qu'historique.

Toujours beaucoup de monde autour

(1) Suite voir page 59 de ce journal,

de la couveuse exposée par l'Assistance publique. C'est une boîte carrée qu'on maintient à une température fixe par boules d'eau chaude. Ces couveuses sont employées avec succès à la Maternité pour les enfants nés avant termes ou débiles. Le visiteur voit aussi des lits et berceaux des hôpitaux parisiens.

Non loin de l'Assistance publique est la vitrine de la Société d'Hygiène, qui renferme toute la collection des publications de cette savante Société. Parmi elles, citons notamment la *Propreté de l'individu et de la maison*, de notre ami le Dr Monin, *Hygiène et éducation de la première et de la seconde enfance* (de la naissance à douze ans), brochures qui ont été tirées à des milliers d'exemplaires et traduites en italien, espagnol, arménien, roumain, allemand, etc.

Près de la Société française d'Hygiène se trouve une partie de la section étrangère, que notre jeune et distingué collègue M. A. Hamon, a organisée. C'est, en effet, grâce à ses nombreuses relations à l'étranger que l'Exposition compte, parmi ses deux cent quatre vingt exposants, plus de quarante étrangers. Encore, pressées par le temps plusieurs municipalités se sont elles excusées de ne point pouvoir prendre part à l'Exposition. L'Italie, l'Espagne, l'Angleterre, le Canada, la Finlande, l'Autriche-Hongrie, la Turquie, etc., sont représentés au Pavillon de la Ville de Paris par les travaux de leurs savants.

La section étrangère organisée par les soins de M. Hamon comprend 46 exposants.

La Sanitary institute de Londres.

La Ladies Sanitary, association de Londres.

La ville de Barcelone, qui a envoyé un travail manuscrit d'une haute valeur sur les statistiques infantiles à Barcelone.

Le bureau de statistique de Finlande, dont l'Exposition est remarquable.

Le Dr Palmberg de Wiborg, qui a fait faire un catalogue spécial de l'exposition finlandaise.

La Société espagnole d'hygiène, dont M. Hamon est le délégué officiel à l'Exposition.

Les docteurs Desroches de Montréal, Galli de Piacenza ; Montefusco, Bifulco, de Naples ; Badaloni de Fano ; Korosi de Buda Pesth, l'hôpital François-Joseph de Prague ; docteurs Vusira y Carreras, Gelabert, de Barcelone ; MM. Estada, P.-G. Faria, Benito-Avilès de Palma, Barcelone et Madrid.

La Société florentine d'hygiène, les Drs Zinnis d'Athènes, Pechedimaldji, Utudjian de Constantinople, Coni de Buenos-Ayres, etc.

Les objets exposés sont des travaux imprimés ou manuscrits sur l'Hygiène de l'Enfance ou les maladies infantiles, des statistiques, plans d'asiles.

Dans une de nos prochaines chroniques, nous reviendrons plus longuement sur la section étrangère.

Le 5 juillet avait lieu l'inauguration des vaccinations gratuites. Ça été un véritable succès pour nos amis du comité ; plus de cent quatre-vingt-dix enfants ont été vaccinés par les Drs de Pietra-Santa, Dromain, Degoix, F. Brémont.

Tous ces enfants, avec leurs mamans, s'ébattaient dans le jardin, en attendant l'heure des vaccinations. Quand le docteur, avec sa lancette, piquait soit le bras, soit la cuisse, suivant la volonté de la mère, le pauvre bébé éclatait en pleurs. Cependant, nous en avons vu plusieurs qui, bravant la douleur riaient au médecin.

La génisse, prêtée si gracieusement par M. Chambon, le fournisseur habituel de la Société française d'Hygiène, attirait beaucoup l'attention du public. — *Le Petit Médecin.* DR. JEAN LIVA.

#### CONFÉRENCE PAR M. LE DR. BRÉMONT

##### *Les vers intestinaux.*

Les médecins d'autrefois s'occupaient trop des vers, les médecins d'aujourd'hui ne s'en occupent pas assez, bien qu'on ne puisse pas les accuser, par le temps de microbe qui court, de négliger la recherche de la petite bête. On s'exagérerait le danger des parasites intestinaux lorsqu'on voyait leur œuvre dans toutes les mala-

dies de l'enfance, depuis la colique jusqu'aux convulsions. On s'endort dans une indifférence périlleuse, quand on oublie complètement les animaux vivant aux dépens de l'organisme humain. Les vers tourmentent les enfants très souvent, la chose n'est pas douteuse, surtout pour notre génération faisant abus de la viande crue. Il n'est pas rare, en effet, de voir un bébé, qui dépérissait graduellement, redevenir frais et rose, après l'expulsion d'un paquet d'ascarides ; c'est pourquoi toutes les mères comprendront que si la vieille médecine abusait des vermifuges, la nouvelle médecine ne doit pas laisser tomber ces médicaments utiles dans l'oubli.

Dans un excellent travail sur les préjugés relatifs à l'enfance, le docteur Emile Bessière a écrit avec beaucoup de raison : " Il faudrait des volumes pour dire tous les contes qui ont été faits sur les vers, ce terrible cheval de bataille de la pathologie populaire de l'enfance."

En effet, aux yeux du peuple, les vers sont cause de la plupart des méfaits qui assiègent le pauvre bébé. A-t-il des coliques ? les vers ! Des frissons, des crampes ? les vers ! De la toux, de la fièvre, les yeux battus, de la lassitude ? les vers ! Est-il chagrin, maussade ou hargneux ? les vers ! les vers ! Toujours ces pauvres vers !!!

Ces malheureux parasites sont, cela est évident, accusés à tort dans un très grand nombre de cas ; m'est avis, cependant, qu'après les avoir trop redoutés jadis, il ne faudrait pas tomber dans l'excès contraire et finir par nier leur existence. La présence des vers chez les enfants, à l'époque où ils commencent à prendre des aliments, occasionne quelquefois des accidents plus ou moins graves, et il est pru-

dent qu'une mère sache à quoi s'en tenir à cet égard.

Que les femmes redoutent la présence des vers dans l'intestin des enfants, cette crainte est salutaire, parce que les parasites intestinaux peuvent réellement compromettre la santé et même menacer la vie ; ce qu'il faut éviter, c'est que cette crainte ne dégénère en frayeur exagérée, donnant naissance à mille croyances imaginaires faisant la fortune des charlatans.

J'ai rencontré plus d'une fois des mères, intelligentes du reste, bourrant leurs bébés de pastilles de santonine, de dragées de semen-contra, ou même de biscuits au calomel, tout simplement parce qu'elles avaient vu les pauvres chérubins se gratter vivement le nez.

Sans nier absolument la valeur de ce symptôme, que certains médecins recommandables admettent, je conseille aux mamans de ne pas s'en tenir à la démanaison des narines pour diagnostiquer la présence des vilaines bêtes qui irritent le tube digestif. Un praticien de talent, Bremser, ayant avoué qu'il n'est pas permis, en réalité, d'affirmer qu'un enfant a des vers tant qu'on n'a pas vu de ces animaux dans les déjections, les dames qui me font l'honneur d'assister à cette conférence me pardonneront de leur conseiller une réserve imposée aux hommes de l'art.

Cela dit, je vais indiquer les signes dont l'ensemble permet de soupçonner la présence des parasites intestinaux.

Agitation, cris, mouvements convulsifs, irritabilité excessive, langue chargée, haleine fétide, renvois acides, salive plus abondante qu'à l'état normal, perte ou exagération de l'appétit, nausées, vomissements, coliques, évacuations glaireuses,

d'un vert jaunâtre, quelquefois mêlés d'un peu de sang.

Les conditions qui favorisent la formation des vers ne sont pas très bien connues. Parmi les moins douteuses, il faut noter les suivantes :

Usage d'un lait de mauvaise qualité ; abus des farineux ; ingestion de fruits verts, de cidre, de fromage, de viande mal cuite ; distribution irrégulière des repas ; habitation dans une maison humide ou mal aérée.

A ces causes diverses, quelques médecins joignent une prédisposition spéciale, apanage malheureux des tempéraments lymphatiques, qui constituerait la *diathèse vermineuse*, laquelle serait héréditaire. Cette influence, que j'enregistre par impartialité, ne paraît singulièrement douteuse.

La présence des vers dans les intestins des enfants n'est pas toujours si facile à diagnostiquer pour ne pas faire connaître un nouveau signe récemment indiqué par M. le docteur Barbier, d'Alger, que je cite avec un grand plaisir, bien qu'il ait combattu mes théories en matière d'hygiène alimentaire.

Pour établir son diagnostic, le docteur Barbier se fonde sur l'état de la langue, qui, dans cette affection, serait piquetée de points rouges et ressemblerait à une *fraise ananas*.

"Passez en revue, ajoute-t-il, toutes les petites langues d'une salle d'asile ou d'un pensionnat ; vous pourrez dire, à coup sûr : cet enfant a beaucoup de vers ; celui-là, un peu ; cet autre, point."

Le signe indiqué par mon confrère africain m'a paru bon en plusieurs circonstances.

Les vers,—je l'ai déjà dit, mais je le répète volontiers,—ont été accusés trop longtemps de causer presque toute les

maladies de l'enfance ; puis, un jour est venu où, pour éviter un excès, on est tombé dans un pire, en fermant les yeux sur les désordres et les troubles dus à la présence des parasites intestinaux. Sur cette question, comme sur tant d'autres, le mieux est d'adopter la sage formule : "ni jamais, ni toujours," et d'étudier la nature sans parti pris.

Or, voici ce qu'enseigne la froide observation des faits : les vers intestinaux existent chez bien des enfants, leur présence constitue une incommodité sérieuse, quand elle n'engendre pas une maladie grave. Donc, les vers intestinaux sont des importuns ou des ennemis qu'il faut savoir connaître et expulser au plus vite.

Les vers les plus communs dans l'enfance sont le lombric et l'oxyure.

\* \* \*

Le *lombric, ver lombrical*, ou *ascaride lombricoïde*, a la forme d'un cylindre aminci aux deux bouts, avec quatre lignes longitudinales et des stries circulaires en travers. Sa couleur est blanche grise ou jaune rougeâtre. Sa tête n'est pas distincte du corps, bien qu'elle porte une bouche, visible à l'œil nu, garnie de mâchoires microscopiques.

Il existe un lombric mâle et un lombric femelle. La femelle est longue de 20 à 25 centimètres, le mâle n'a qu'une longueur de 15 à 17. Ce couple mal assorti est d'une fécondité déplorable. C'est par millions que les naturalistes ont compté les œufs pondus par une seule femelle.

A cette prolifération excessive correspond une incubation remarquablement lente. En effet, dans les circonstances ordinaires, le développement de l'œuf du lombric met de cinq à six mois à se faire, et il est des cas dans lesquels le ver ne

sort de l'œuf qu'au bout de cinq ans. On est porté à croire, dit à ce sujet le Dr. Davaine, que la longue durée de l'évolution de l'œuf est une condition de la propagation de l'ascaride lombricoïde ; car il faut un long intervalle de temps pour que les œufs expulsés du corps humain puissent être transportés par les pluies dans les rivières, les mares ou les puits dont l'eau est employée comme boisson ou sert à la préparation des aliments de l'homme.

Les détails qui précèdent expliquent pourquoi les lombrics sont rares à Paris et fréquents à la campagne. Les Parisiens ont le soin de filtrer le liquide que fait couler M. Alphand, les campagnards négligent généralement de purifier l'eau qu'ils boivent : Je conseille aux mères soucieuses de la santé de leur petite famille de faire emplette d'un appareil propre à purifier l'eau de la table et de la cuisine.

A ce propos, sans nommer aucun de nos exposants, parce que j'aurais plusieurs noms à citer, je me borne à dire que d'excellents filtres sont visibles dans nos galeries. Ceux qui n'ont pas cet instrument utile peuvent se le procurer facilement ici, ils n'auront que l'embaras du choix.

L'ascaride lombricoïde se rencontre rarement chez les enfants de moins d'un an, probablement parce que, avant cet âge, l'enfant absorbe très peu d'eau. Après le douzième mois de la vie, sa fréquence augmente, et on la constate aussi bien dans l'enfance que dans l'âge mûr, chez les bébés et chez les mères. Tous les traités spéciaux citent des amas extraordinaires de lombrics expulsés par des adultes ; pour mon compte, j'ai été témoin de ce fait remarquable : à la suite de douleurs abdominales atroces, une femme de

vingt-cinq ans, allaitant son troisième enfant, rendit un paquet de soixante ascarides lombricoïdes. S'il faut en croire Petit, de Lyon, ce n'était rien à côté de ce qui sortit de l'intestin d'un enfant de Roanne qui en aurait épulsé deux mille cinq cents en cinq mois.

Il y a quelques années le Dr Wintrebert, de Lille, a publié l'observation d'une petite fille de neuf ans qui présentait un gonflement inexplicable du ventre et de la face, qui râlait comme une personne à l'agonie et qui revient à la santé immédiatement après avoir rempli un vase d'ascarides lombricoïdes.

Mon excellent confrère, le Dr. Monin, vice-président de cette Exposition, est en ce moment à Varsovie, délégué par le ministère de l'instruction publique, pour y représenter l'hygiène française. L'absence de ce collaborateur précieux de notre œuvre ne doit pas me faire oublier ce passage de son livre sur les *Odeurs du corps humain* :

“Chez les enfants qui ont les ascari des, l'odeur alliée de l'haleine a été notée avec insistance par les vieux cliniciens comme un important symptôme.”

Ceci dit, pour rappeler que tous les enfants qui sentent l'ail ne sont pas nés à Marseille, je passe à un autre entozoaire, l'oxyure vermiculaire.

L'*Oxyure vermiculaire* est un petit ver blanc, mince, qui ressemble beaucoup au vibrion de la colle de farine. Il est long de 2 à 4 millimètres et habite presque exclusivement la partie inférieure de l'intestin. Chez les petites filles, on le rencontre parfois dans les organes génitaux. Le grand médecin Sauvage a appelé l'attention des médecins sur les désordres particuliers que les vers peuvent produire dans cette région. En cet endroit, comme à l'anus, leur présence cause toujours une

démangeaison pénible, susceptible de devenir le point de départ de troubles sérieux du système nerveux.

Les oxyures sont rares chez les enfants qui n'ont pas encore mangé ; ils sont fréquents après le sevrage. Leur présence doit être soupçonné lorsqu'on voit les bés plus lents que d'ordinaire à s'endormir le soir, se frotter dans leur berceau comme s'ils voulaient écraser quelque chose en s'asseyant dessus. Cette inquiétude caractéristique et les pleurs qui l'accompagnent indiqueront à la mère qu'elle doit examiner attentivement les déjections de son enfant ; s'il a réellement des oxyures, elle les verra se tordre et s'agiter à la surface des matières excrémentielles.

Le Dr. Woillez assure, dans son *Dictionnaire de diagnostic médical*, que certains enfants rendent des myriades de ces entozoaires dans des garde-robes semi-liquides, parfois sans rien ressentir de particulier que quelques coliques avant l'évacuation.

Les Médicaments *vermifuges*, appelés aussi *anthelminthiques*, sont excessivement nombreux. Les plus usités et les plus sûrs sont : la mousse de Corse, l'ail, l'absinthe, la tanaïsie, le semen-contrà et son principe actif la santonine, l'eau phéniquée, le calomel. Nous allons dire un mot de chacun d'eux.

La *mousse de Corse* est un mélange de plusieurs petites algues de la Méditerranée, que les pharmaciens réunissent dans des bocaux portant cette étiquette : *Fucus helminthocorton*. On fait avec la mousse de Corse une tisane, un sirop, une gelée et même des lavements, dont l'administration ne peut jamais être nuisible.

Le professeur Bouchardat a donné la formule d'un lait vermifuge ainsi composé,

Mousse de Corse..... 5 gr.  
Jetez dessus :  
Lait bouillant..... 100 gr.

Passez et ajoutez :

Sucre..... 20 gr.

A administrer en une fois, le matin, à jeun. Cette dose convient à un enfant de deux ans ; chez les enfants plus âgés, on pourra donner 8, 10, 15 ou 20 grammes.

L'*ail* est le remède populaire des vers dans les pays méridionaux. Administré en infusion dans du lait, il chasse assez rapidement les ascarides lombricoïdes ; malheureusement, son odeur désagréable empêche bien des mères élégantes d'en faire usage.

L'*absinthe* est vermifuge en infusion dans le lait ou dans l'eau. On l'associe souvent au semen-contrà et à la tanaïsie. Quand on l'administre seule, on fait infuser de 4 à 16 grammes de feuilles sèches dans 200 grammes d'eau.

On prépare aussi des cataplasmes avec des sommités d'absinthe fraîche, hachées.

La *tanaïsie* est une plante à odeur forte et aromatique que l'on trouve abondamment dans tout le midi de la France. Elle entre dans la composition du mélange dit *espèces anthelminthiques*, dont voici la formule :

Feuilles et fleurs sèches  
de tanaïsie..... 2 gr.  
Sommités d'absinthe... 2 "  
Fleurs et camomille.... 2 "  
Semen-contrà..... 2 "  
Faire infuser dans : eau. 120 "

Nous recommandons la décoction de tanaïsie pour la toilette des petites filles soupçonnées d'avoir des oxyures.

Le *semen-contrà* est la fleur non épanouie d'une plante, de la famille des armoises, qui nous vient d'Alep et d'Alexandrie ; on l'administre en poudre dans du miel, du lait ou du sirop. Sa saveur désagréable le fait souvent repousser par les enfants.

La *santonine* est un principe extrait du *semen-contra* et absolument privé de goût. Les enfants la prennent très-bien, même pure. On l'allie généralement au sucre ou au chocolat pour en faire des pastilles, des bonbons et des dragées diverses. La dose de santonine à administrer varie nécessairement selon les cas. M. Bouchut, médecin de l'hôpital des enfants, la proportionne ainsi à l'âge des hébés : il prescrit 5, 10, 15 ou 20 centigrammes de santonine par jour, selon que les enfants ont un, deux, trois ou quatre ans.

La santonine, souveraine contre les lombrics, a une efficacité moins sûre contre les oxyures.

L'eau *phéniquée* ne s'emploie qu'en lavements contre les oxyures. En faisant dissoudre dans 125 grammes d'eau de fontaine 25 centigrammes d'acide phénique on prépare un lavement dont l'administration est rapidement suivie de l'expulsion des petits parasites intestinaux. M. Debout a affirmé qu'on pouvait obtenir le même résultat au moyen des lavements d'eau sucrée et M. Sterlecki avec les lavements d'huile de foie de morue. Nous avons essayé l'eau sucrée et l'huile, mais avec cette médication le succès n'a pas été constant. Le Dr. Blache a vu des cas rebelles à tous les moyens thérapeutiques, ne pas résister à quelques lavements d'eau de savon. Le Dr. Lecœur, de Rouen, s'est fort bien trouvé des lavements d'eau salée. Le Dr. Woillez recommandait pour le même usage la décoction de suie de cheminée.

Ce n'est pas sans raison que le calomel est le dernier sur ma liste des médicaments vermifuges. C'est celui dont l'administration exige le plus de prudence. Il serait à désirer que les mères ne l'employassent que sur l'ordonnance écrite de

leur médecin, parce que les accidents les plus graves peuvent succéder à son ingestion. Le calomel est par lui-même un composé inoffensif, mais son contact avec une boisson acide ou trop salée suffit pour le transformer chimiquement en un poison violent. Quand on connaît cette possibilité, expliquée par la chimie et trop souvent démontrée par des faits tragiques, on s'étonne toujours que les mères puissent, sans ordonnance médicale, se procurer chez les pharmaciens des pastilles, des biscuits ou des chocolats que le calomel rend vermifuges.

En l'absence de l'homme de l'art, toutes ces préparations doivent être impitoyablement proscrites de la maison de famille.

J'insiste vivement sur ce point, mesdames, et vous prie de ne pas l'oublier : Si les vers ont amené la mort de quelques enfants, le calomel—qui devait les guérir—en a tué un bien plus grand nombre.

Mesdames, méfiez-vous du calomel.

C'est sans doute en pensant aux méfaits du calomel vermifuge que mon confrère le Dr. Veillard fait cette recommandation aux médecins, dans son *Formulaire clinique pour les maladies des enfants* :

“ Toutes les fois, dit-il, qu'on prescrira un remède contre les vers, on n'oubliera pas de donner en même temps un purgatif, qui ne doit pas agir seulement en facilitant l'expulsion du ver étourdi ou tué par le médicament, mais surtout en empêchant l'absorption de ce médicament par les parois gastro-intestinales. Voilà pourquoi les purgatifs huileux sont les agents qui fournissent les meilleurs résultats.”

La santonine, moins terrible que le calomel, a, elle aussi, un inconvénient lors-

qu'on en abuse. A doses trop élevées, elle produit le phénomène singulier appelé *Daltonisme* : Même à l'âge où tout devait être rose, elle fait voir les objets en jaune. Evitez à vos enfants, mesdames, ce trouble visuel qui a fait dérailler... des chemins de fer, et, dans ce but, ne laissez pas à la disposition des bébés, comme un bonbon banal, les pastilles de chocolat à la santonine.

Au demeurant, qu'il s'agisse de la mousse de Corse, de l'ail, de l'absinthe, de la tanaïsie, du semen-contra, de la santonine, de l'eau phéniquée ou du calomel, rappelez-vous que si tous ces vermifuges, aidés d'un purgatif, rendent de sérieux services, leur usage n'exclut pas les soins hygiéniques appropriés pour combattre le lymphatisme qui accompagne toujours les affections vermineuses. Débarrassez donc vos enfants des hôtes intestinaux qui les tourmentent, mais, après leur départ, modifiez les conditions d'alimentation et d'habitation. Ce changement a suffi, plus d'une fois, à déterminer l'évacuation des vers, sans le secours d'aucune drogue pharmaceutique.

M. JOSEPH KORCST, directeur du Bureau Communal de Statistique de BUDAPEST (HONGRIE), vice-président de la Section de Démographie au Congrès de Washington, était de passage, le 15 de ce mois, à Montréal. Ce distingué Collègue de l'Exposition d'Hygiène de l'Enfance où Médaille d'Or lui a été décernée, nous a fait l'honneur d'une visite. Nous regrettons sincèrement le trop court séjour de ce savant au milieu de nous, qui nous a privé du plaisir de le fêter.

DR J. I. DESROCHES.

## L'ABSINTHE.

La liqueur d'absinthe, cet étrange breuvage qui a pour certains hommes d'irrésistibles attraits, renferme, avec des proportions d'alcool variant de 15 à 70 pour 100, des essences d'anis et d'absinthe. Si la grande proportion d'alcool rend cette liqueur dangereuse, le danger, loin d'être atténué, est encore augmenté par les essences qui exercent une mauvaise action sur le système nerveux. Pour démontrer cette influence nuisible, voici une expérience que relate Bouchardat et dont les résultats sont saisissants : Dans deux coupes contenant chacune un litre d'eau, mettez des poissons : versez dans l'une six gouttes d'essence d'absinthe, dans l'autre six gouttes d'acide prussique ; les poissons sont foudroyés plus vite par l'absinthe que par l'acide prussique.

L'absinthe commune est faite avec de l'alcool à 40 O<sub>70</sub> ; l'absinthe suisse avec de l'alcool à 70 O<sub>70</sub>. Autrefois la consommation de la première était beaucoup plus considérable que la consommation de la seconde ; mais aujourd'hui les proportions sont renversées et l'on consomme plus de quatre litres d'absinthe suisse pour un litre d'absinthe commune. Cette différence, qui s'accroît journellement, provient de ce que les absinthes supérieures ne renferment aucune autre substance toxique que l'alcool et les essences, tandis que les absinthes communes dans la composition desquelles interviennent jusqu'à des sels de cuivre destinés à les colorer, contiennent souvent une foule de produits dont on se garde bien de décliner tous les noms aux gens des classes ouvrières auxquels ils sont destinés.

C'est surtout aux buveurs d'absinthe que l'on peut appliquer le vieux proverbe : *Qui a bu boira*. Les exemples d'hommes adonnés à l'absinthe et renonçant à cette liqueur sont si rares

qu'on les croirait nuls. Les ondulations bizarres de l'eau qui verdit et blanchit, le parfum pénétrant de l'alcool et des essences, déterminent immédiatement une sensation agréable qui attire, fait revenir une fois, deux fois, plusieurs fois, à la verte liqueur et engendre bientôt l'habitude.

Cette boisson est le plus souvent prise avant le repas; l'estomac étant vide, l'absorption est rapide; l'action de l'alcool et des essences est alors plus instantanée et plus intense. A peine a-t-on savouré la perfide liqueur, que l'intelligence semble animée, surexcitée: si le buveur se livre alors à des travaux d'imagination, il peut survenir des éclairs heureux, mais ce bien passager ne saurait compenser les maux qui surviendront ensuite. La sécheresse de la gorge produite par l'absinthe pousse le buveur à de nouvelles libations, tandis que l'habitude, émoussant le goût, lui fait graduellement augmenter la dose pour qu'il puisse jouir encore de la sensation tant recherchée. Aussi arrive-t-il quelquefois à prendre sans eau ce brûlant poison, qui finit par le faire tomber dans la stupéfiante hébétude propre aux ivrognes.

Par son action néfaste sur l'estomac qui se trouve dans l'état de vacuité, par son action sur le système nerveux. l'absinthe est la plus malsaine des boissons: après la dyspepsie, gastrite et la gastralgie, c'est le délire chronique et la paralysie générale qu'engendre l'abus de cette liqueur qu'ont faussement classée parmi les apéritifs, les buveurs désireux de faire excuser leur coupable habitude.

Je ne saurais donc trop recommander à ceux de mes lecteurs qui seraient séduits par la verte boisson de suivre le conseil qu'un poète, dont j'ignore le nom, donne aux amateurs de ce prétendu apéritif.

Versez avec lenteur l'absinthe dans le verre, Deux doigts, pas davantage; — ensuite saisissez Une carafe d'eau bien fraîche; puis versez Versez tout doucement d'une main bien légère.

Que petit à petit votre main accélère La verte infusion; puis augmentez, pressez Le volume de l'eau, la main haute, et cessez Quand vous aurez jugé la liqueur assez claire.

Laissez-la reposer une minute encor; Couvez-la du regard comme on couve un trésor; Aspirez son parfum qui donne le bien-être!

Enfin, pour couronner tant de soins inouïs, Bien délicatement prenez le verre, -- et puis Lancez, sans hésiter, le tout par la fenêtre.

DR. DEGOIX.

#### NOS MEMBRES CORRESPONDANTS.

M. A. HAMON, publiciste, membre de la Société Française d'Hygiène, de la Société d'Hygiène de l'Enfance de Paris, de la Société de Climatologie d'Alger, de la Société d'Hygiène de Florence, de l'Association Italienne des Sciences, des lettres et des arts, etc., est aussi notre Correspondant en Europe.

M. LE DR. C. DEGOIX, officier d'Académie, rédacteur en chef du journal, Le Petit Médecin, membre de la Société Française d'Hygiène, de la Société d'Hygiène de l'Enfance de Paris, etc.

M. LE DR. FELIX BREMOND, officier de l'Instruction publique, membre de Commission des logements insalubres de Paris, de la Société d'Hygiène de l'Enfance, de la Société Française d'Hygiène, de la Société de Médecine publique et d'hygiène professionnelle, de la Société des gens de lettres, rédacteur au Mouvement hygienique, etc.

M. JOSEPH DE PIETRA SANTA, Membre de la Société Française d'Hygiène, Secrétaire de la rédaction du Journal, L'Hygiène Pratique de Paris, etc.

M. LE DR. E. L. BERTHERAND, chevalier de la Légion d'honneurs, officier d'Académie, Lauréat de plusieurs Sociétés Savantes, directeur du journal médicale de l'Algérie, Secrétaire du Conseil départemental d'Hygiène et de Salubrité publiques d'Alger, membre de la Société Française d'Hygiène de Paris, etc.

M. LE DR. ALBERT PALMBERG, Président de la Commission de Salubrité de Wiborg (Finlande), membre de la Société Française d'Hygiène de Paris, etc.

M. LE DR. D. UTUDJIAN, Médecin du Palais Impérial, rédacteur du Journal Hygiénique (Sehate) de Constantinople, membre de la Société Française d'Hygiène de Paris, etc.

M. LE DR. D. PÉCHEDIMALDI, Médecin consultant de Sa Majesté Impériale le Sultan, membre de la Société Française d'Hygiène de Paris, Constantinople.

M. LE DR. GEORG ASP, professeur à l'Université d'Heltingfors, vice président du Conseil municipal, etc.

M. LE DR. GIUSEPPE BADALONI, membre de l'Académie de Médecine de Rome, de Naples, de Londres, de Milan, de la Société d'Hygiène de Milan, de Paris, etc., etc., Fano (Italie).

M. LE DR. GIUSEPPE GALLI, membre de la Société d'Hygiène d'Italie, de Paris, de la Société de médecins de Bologne, de Modène, médecin du Conseil d'Hygiène de Plaisance, etc.

M. LE DR. TOLOSA LATOUR, membre de plusieurs Sociétés Savantes, Madrid.

M. LE DR. FREDERIC ERKLUND, membre de plusieurs Sociétés d'Hygiène, médecin de l'hôpital militaire des Stockholm.

M. LE DR. S. ZINNO, professeur à l'Université, membre au Conseil d'Hygiène de Naples, etc.

M. LE DR. MARGOTTA, Secrétaire du Conseil d'Hygiène de Naples, Conservateur de la vaccine, directeur de la Gazzetta di medicina, etc.

M. LE DR. ALFONSO MONTEFUSCO, médecin à l'hôpital Catugno à Naples, rédacteur à la Gazzetta medicina, etc.

M. LE DR. F. BIFULCO, médecin à l'hôpital Catugno, Collaborateur à la Gazzetta di medicina, etc.

M. LE DR. H. CARO, médecin à l'hôpital Catugno, Collaborateur à la Gazzetta di medicina, etc.

M. PETRO GARCIA FARIA, Secrétaire du Conseil d'Hygiène de Barcelone, ingénieur de Caminos Canales y puertos, etc.

M. LE DR. VIURA Y CARRERAS, membre de diverses Sociétés d'hygiène, Barcelone.

M. LE DR. ZINNIS, professeur de Pédiatrie, membre de diverses Sociétés Savantes, Athènes.

M. DON E. ESTADA, ingénieur de Caminos Canales y puertos, Palma (Espagne).

M. DON MANUEL DE LUXAN Y GARCIA, Capitaine de ingénieur, professeur à l'Académie militaire, Guadalagara, Espagne.

M. CELLE MERCED, membre de diverses Sociétés d'Hygiène, Barcelone.

M. C. WAGNER, architecte, membre de diverses Sociétés d'Hygiène Grenoble (France).

M. DON BENITO AVILES, directeur du Journal la Higiene, membre de plusieurs Sociétés d'Hygiène, Madrid.

M. LE DR. W. SCHULTHESS, membre de diverses Sociétés d'hygiène et de médecine, Zurich (Suisse).